

ARNAQUE À L'APL !

Vous avez sans doute déjà entendu parler de l'ISF, cet impôt soi-disant injuste car basé sur la fortune, cet impôt que la droite et les serviteurs du MEDEF veulent à tout prix faire disparaître. Pourtant, seule la minorité possédant au moins 1,3 millions d'€ (soit 98 ans de travail pour un smicard...) y contribuent.

Vous entendez à présent parler de la remise en cause du fonctionnement de notre système d'APL par le gouvernement de M. Hollande ! Un futur décret prévoit de prendre en compte dans le calcul des APL le patrimoine des ménages à partir de 30000€. Ce projet toucherait plus de 650000 foyers !

Par ailleurs, la construction d'HLM ne respecte pas les engagements annoncés en 2012 (60000/an au lieu des 150000 promis, ce qui se révélait déjà insuffisant face à l'urgence sociale).

Injustice !

Oui, c'est une injustice, car ce projet entend raboter les aides de tous ceux qui ont travaillé de nombreuses années pour se constituer une épargne, qui ont subi un licenciement ou qui ont touché une prime de départ à la retraite.

ETUDIANTS, PARENTS ET APL

Si un étudiant de moins de 21 ans souhaite bénéficier de l'APL, ses parents, s'ils perçoivent des allocations familiales, ne peuvent plus le déclarer comme enfant à charge.

Cela entraîne alors une diminution conséquente, voire une suppression, de leurs prestations familiales.

Si l'étudiant choisit de rester à la charge des parents, il ne bénéficiera pas de cette aide à titre individuel.

Nous avons besoin d'une véritable politique du logement garantissant à tous des conditions dignes sans se ruiner. Que l'on soit en formation ou jeune travailleur précaire, notre droit au logement ne se négocie pas!



DANS QUEL CAS MES AIDES SERONT-ELLES RABOTÉES ?

Patrimoine pris en compte	Où se trouve l'arnaque... ?
<p>Livret A, LDD, LEP... (Évalués par décret à 3% de revenus, alors que le Livret A ne rapporte que 0,75%...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - argent provenant d'une prime de licenciement (la personne qui retrouverait un travail peu rémunéré verrait ses APL baisser du fait de sa prime...) - argent provenant d'une prime de retraite (pareil que précédemment) - argent touché suite à la revente d'un bien immobilier (la personne qui revendrait sa maison suite à des problèmes financiers verrait ses APL baisser sans que son salaire n'augmente à cause de l'épargne générée...)
<p>Logement</p>	<p>- les personnes qui doivent quitter leur logement pour trouver du travail ailleurs mais sans réussir à vendre leur bien immobilier, par exemple dans les zones industrielles dévastées... Elles se verront pénaliser par une perte d'APL du seul fait de posséder un logement inhabité...</p>

Supplément à Marne Actuelle n°1120

« Et pendant ce temps, l'Etat continue d'offrir une ristourne allant jusque 63000€ d'exonération d'impôts à des investisseurs menant des opérations spéculatives... »

QUE DEMANDENT LES DÉPUTÉS COMMUNISTES ?

- Une revalorisation des APL en rétablissant son caractère rétroactif
- Une taxation de la spéculation financière et immobilière
- Une refonte du système de surloyer
- Une loi réduisant le loyer à 20% des moyens des familles
- Un service public national et décentralisé du logement et de l'habitat
- La construction de 200000 logements publics sociaux par an pendant 5 ans